

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

INSTITUT FRANCAIS
D'AMERIQUE TROPICALE

MISSION DANS LA REGION DES SAVANES COTIERES
EN VUE DE DETERMINER LES POSSIBILITES DE CULTURE DU COCOTIER
EN RELATION AVEC LE PROJET "VIGNON"-

11 au 13 Septembre 1963

BRUGIERE, (J.M.)

PÉDOLOGIE

GUY. 63.5.

ORSTOM Documentation



010004369

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: Bx 4369 Ex: 1

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

INSTITUT FRANCAIS
D'AMERIQUE TROPICALE

MISSION DANS LA REGION DES SAVANES COTIERES
EN VUE DE DETERMINER LES POSSIBILITES DE CULTURE DU COCOTIER
EN RELATION AVEC LE PROJET "VIGNON"-

11 au 13 Septembre 1963

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: Bx 4369 Ex: 1

Mission dans la région des Savanes Côtieres
en vue de déterminer les possibilités de culture du cocotier
en relation avec le projet "VIGNON".

11 au 13 Septembre 1963

Cette mission s'est accomplie avec M. FREMONT de l'I.R.H.O., appelé en consultation pour déterminer les possibilités de culture du cocotier dans la région naturelle des savanes côtières.

M. FREMONT a une très grosse expérience pratique du cocotier, et une connaissance des principales plantations de cocotier dans le monde. Il a basé donc son jugement par comparaison avec ce qu'il a vu ailleurs et en fonction de ce que lui même connaît de la culture du cocotier, n'étant par ailleurs pas spécialiste de pédologie, d'entomologie, de technologie, d'économie etc...

Nous ne nous attacherons dans ces notes qu'au problème du sol et à la culture du cocotier dans ses incidences avec le sol.

X
X X

Comme il fallait s'y attendre, M. FREMONT a éliminé tous les sols sous savane dans un premier stade tout au moins. Il considère les sols sous forêt comme supérieurs aux sols de même type génétique sous savane, l'accumulation de matières organiques qu'on y trouve étant essentielle pour assurer la reprise des jeunes cocotiers (principes de trouaison et de plantation exposés dans la revue de l'I.R.H.O.) et le départ de la couverture indispensable (*Centrosema pubescens* préconisé).

Il considère également que la présence de graminées est un handicap sérieux pour l'installation de la couverture. Cette difficulté de reconversion végétale mondialement admise est peut-être en rapport avec des facteurs à rechercher dans une inhibition du style excretion radiculaire provoquée par certaines graminées (M. HOOCK).

De ce fait il est plus tenté d'accepter comme "possibles" des sols même très podzolisés sous forêt, de préférence à des sols peu évolués sur sables jaunes sous savane.

Les autres conditions écologiques (pluviométrie, ensoleillement etc...) étant jugées favorables, les conditions de sol peuvent être moins rigoureuses.

La topographie de la région est également telle que la nappe phréatique ne semble jamais trop profonde ; par contre, le facteur limitant sera sans doute dans certains cas la remontée trop haut par rapport à la surface du sol de cette nappe phréatique en saison des pluies (optimum 1m à 1m.50).

Compte tenu de ces divers éléments, seuls les cordons sableux forestiers sont à retenir comme susceptibles de convenir au cocotier, et parmi eux la préférence est à donner aux cordons de sable grossier les moins évolués. Ce sont ceux qui ont été mis en place en dernier, se trouvant donc en bordure de mangrove, les plus anciens correspondant à des apports plus triés et plus évolués donc plus compacts et un peu moins riches. Ces cordons ^{recents} occupés par la forêt, sont les plus grossiers ~~et~~; les profils sont plus homogènes car moins évolués et prospectés par un réseau abondant profond, et bien réparti de racines. En comparaison, les profils analogues de savane ont un enracinement plus réduit, une litière pratiquement inexistante du fait des feux de brousse, une évolution plus poussée, une plus grande susceptibilité aux engorgements et à l'hydromorphie d'ensemble.

Nous n'avons pu montrer à M. FREMONT de cordons coquilliers, qui semblent très rares, peut-être même inexistants en Guyane, tandis qu'ils sont relativement abondants au Surinam. Seules quelques minces lentilles de coquilles ont été vues sur un profil (route de l'anse de Kourou).

Le repérage, la prospection, la délimitation des sols susceptibles de convenir au cocotier sont donc relativement faciles. Topographiquement ce sont des bandes parallèles en gros au rivage, généralement étroites, d'une largeur de quelques mètres ou dizaines de mètres à quelques centaines de mètres, qui auront l'inconvénient assez mineur de ne pas représenter des blocs, mais seront allongées. En priorité on peut s'attacher à rester à une distance raisonnable des centres habités et de part et d'autre auprès de routes ou voies secondaires existantes.

Dans le cas où le projet entrerait rapidement dans une phase d'exécution, il est possible de démarrer aux abords de Sinnamary et de Kourou sur des sols déjà repérés au cours de cette mission et qui ne demanderont qu'une

caractérisation pédologique (voir en particulier les taux de potassium qu'a priori on devra renforcer par des engrais dans les 6 premières années de culture) - et une délimitation en vue de repérer les meilleurs blocs parmi les surfaces non accaparées et les mieux situées.

Par contre sur Iracoubo il n'a pas été possible, par défaut d'une bonne organisation de la mission de M. FREMONT, d'examiner des implantations possibles. Cependant, avant la fin du mois, la prospection pédologique prévue dans ce secteur s'attachera à découvrir des zones valables pour le cocotier.

Compte tenu de la nécessité de créer des germoirs et pépinières, de l'échelonnement des plantations dans le temps, de la surface restreinte totale qui pourrait être utilisée de cette manière, eu égard à la population agricole disponible en particulier, dans l'immédiat on peut affirmer que le problème de la délimitation des premiers blocs ne posera que peu de problème et qu'il ne pourra en aucune façon retarder la mise en application de ce projet.

x

x x

Les sols retenus pour l'implantation de cocotiers sont donc des sols très sableux généralement, à grain grossier ou moyen, donc des sols très meubles, très peu cohérents. Ce sont des sols qui se classent dans diverses catégories pédogénétiques ; les uns, près de la mangrove sont peu évolués ; les autres dans l'intérieur ont déjà subi une évolution plus ou moins poussée de lessivage ou de podzolisation. Cette podzolisation a pu atteindre des stades variables selon divers facteurs dont les principaux sont la végétation, l'éventuelle utilisation antérieure, la position topographique etc... Néanmoins tous ces sols ont comme caractère commun d'avoir une litière de matières organiques non décomposée plus ou moins épaisse en surface et un horizon de pénétration humifère plus ou moins chargé, plus ou moins épais en surface constituant, à défaut d'argile, le seul complexe colloïdal de ces sols.

La mise en condition de culture, qui pourrait réclamer en plus de l'abattage de la végétation naturelle arborée, la destruction totale des bois et des souches pour des raisons entomologiques ne doit absolument pas modifier d'une manière importante sinon la litière, du moins l'horizon humifère qui lui fait suite.

Cela ne sera pas le cas si on fait appel à un abattage et un dessouchage au moyen d'engins-mécaniques. Il convient dès le départ d'attirer l'attention sur la fragilité de cette couche humifère. Tout bouleversement inconsidéré de cet horizon ne peut aboutir qu'à un échec.

Pour des raisons analogues, les cultures intercalaires de plantes vivrières sont absolument à proscrire. Dans ce cas l'utilisation des réserves de la couche humifère aurait des conséquences du même type que son bouleversement mécanique et risquerait de porter un préjudice définitif aux plantations.

Seule l'installation dans les meilleures conditions possibles d'une plante de couverture conditionnera le développement des cocotiers à la fois par la protection qu'elle assurera contre l'insolation directe qui menace de destruction l'humus et par là augmenterait la susceptibilité des sols à l'érosion, au lessivage, à la podzolisation et par le maintien qu'elle procurera au sol d'un niveau de fertilité correct, dans son sens physico-chimique, qui peut aller même jusqu'à l'enrichissement en éléments nutritifs et à l'amélioration de certaines propriétés physiques.

Enfin rien ne s'oppose, bien au contraire, à la pratique de l'élevage contrôlé sur la plante de couverture au bout d'environ 4 ans.

M. FREMONT a souligné, au début de la réunion du 13 Septembre, les différences de rendement qu'on peut attendre de tels sols bien ou mal cultivés (2 T. dans le premier cas, 400 kg dans le second). Nous sommes parfaitement d'accord avec lui pour penser que les erreurs à la mise en condition de plantation et au planting porteraient aux sols donc aux cocotiers des préjudices extrêmement graves qu'il ne faudrait en aucune manière attribuer à une erreur de diagnostic sur la vocation des sols.

L'opération de reconversion cocotier - plante de couverture doit être considérée comme un tout indissociable. Toute négligence, toute restriction dans le programme brossé par M. FREMONT, détermineraient un aiguillage différent dans l'évolution attendue et on irait sinon absolument à la catastrophe, à un échec sans grand recours possible. *(des terres)*

Tels sont très brièvement résumés les résultats de cette courte mission dans la région des savanes côtières.